

Fiche de poste

AGENCE DU TRAVAIL D'INTERET GENERAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE

Référence :	043 – IB - 2022
Intitulé du poste :	Technicien de production en DAO (Formateur dessinateur DAO/CAO)
Corps concernés :	Agent non titulaire de catégorie B
Affectation :	Ministère de la Justice Agence du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des Personnes placées sous main de justice (ATIGIP) Service de l'emploi pénitentiaire
Localisation :	Centre Pénitentiaire de Marseille – 239 Chemin de Morgiou – 13 009 MARSEILLE
Poste profilé :	OUI – PV
Groupe RIFSEEP :	Sans objet

I. Missions et organisation de l'Agence :

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

II. Missions et organisation du service :

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 60 personnels à Tulle (19). En 2021, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

III. Description du poste :

En tant que responsable de production DAO, vous êtes en charge de l'encadrement d'un bureau de 10 dessinateurs et dessinatrices au sein du centre pénitentiaire de Marseille, dans le cadre de la réalisation de plans de sécurité incendie.

Vos principales missions sont les suivantes :

- **Encadrer la production :**
 - Ordonnancer les dossiers en fonction de leur complexité et des ressources disponibles ;
 - Suivre au quotidien l'avancement des dossiers et garantir le respect des délais ;
 - Contrôler le travail des dessinateurs avant livraison des fichiers au client.
- **Former les dessinateurs :**
 - Former les nouveaux dessinateurs à l'utilisation du logiciel métier (AutoCAD) et à la conception (dessin de plans de sécurité incendie) ;
 - Accompagner les nouveaux opérateurs et développer leurs compétences.

Organisé et autonome, vous avez une expérience réussie en DAO, CAO ou PAO, dans un environnement de production.

Dynamique, curieux et clairvoyant, vous souhaitez mettre vos compétences au profit de la réinsertion par le travail des personnes détenues dans un environnement riche et humain.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, vous serez principalement en relation avec :

- Le responsable des ateliers DAO de Nantes et Marseille ;
- La Cheffe du service de l'emploi pénitentiaire et ses adjoints ;
- Les services du siège et ateliers ;
- Les opérateurs ;
- La direction de l'établissement ;

IV. Compétences requises – Aptitudes professionnelles requises :

- **Savoir** : Niveau BAC+2 minimum
Outil DAO, CAO, PAO. AutoCAD.
- **Savoir-faire** : Maîtrise des logiciels informatiques standards.
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

V. Caractéristiques administratives du poste :

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 12 mois avec renouvellement par reconduction expresse.

La rémunération du poste est déterminée selon le profil du candidat et son expérience.

La prise de fonction est prévue dès que possible.

38 jours de congés dès la première année.

Renseignements et candidatures

Sur les aspects techniques du poste :

Monsieur Xavier GIRARDOT , responsable d'atelier DAO

Tél : 05 40 94 34 04

Sur les aspects administratifs du poste :

Service des ressources humaines

Tél : 05 55 29 99 40

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice

Service des ressources humaines

11, rue Louisa Paulin B.P. 534

19015 TULLE CEDEX

recrutement@riep-justice.fr